

Les notes bibliques du pèlerin

La Parole de Dieu
expliquée et appliquée avec simplicité



Septième Année, Juin

Lectures bibliques, à partir du livre des Nombres Ch.19
à Ch.36

Une eau contre la souillure

Ce chapitre traite du rituel de purification pour ceux qui se trouvaient impurs selon la loi cérémonielle. Une vache rousse sans défaut devait être sacrifiée hors du camp en présence du sacrificateur. Remarquez que ce sacrifice avait lieu hors du camp contrairement aux autres sacrifices qui avaient lieu dans le tabernacle. Le sacrificateur trempait son doigt dans le sang de l'animal et faisait l'aspersion du sang sept fois devant le tabernacle. On brûlait la dépouille de l'animal et, à ce moment, le sacrificateur devait jeter du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi dans le feu. On récoltait les cendres et on les conservait hors du camp afin de les utiliser, mélangées à de l'eau, pour les rites de purification (2-10).

Si une personne touchait un cadavre, elle était impure pendant sept jours. Le troisième et le septième jour, on l'aspergeait avec cette eau mêlée des cendres de la vache rousse. Cette cérémonie préfigurait le sacrifice de Jésus-Christ pour nous purifier de nos péchés et pour ôter notre culpabilité. Nous devons être purifiés afin de servir le Seigneur. *Car si le sang des boucs et des taureaux, et la cendre d'une génisse qu'on répand sur ceux qui sont souillés, les sanctifient de manière à purifier la chair, combien plus le sang de Christ – qui par l'Esprit éternel s'est offert lui-même sans tache à Dieu – purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour que nous servions le Dieu vivant !* (Hébreux 9:13-14). Le sang de Christ nous purifie de tout péché (1 Jean 1:7).

Nous ne sommes plus concernés par l'impureté cérémonielle et nous n'avons pas besoin d'une *eau contre la souillure* (9). Mais, en tant que chrétiens, nous péchons et nous sommes pollués par le monde sans Dieu dans lequel nous vivons. Nous avons constamment besoin de la purification effectuée par le sang de Christ afin de jouir de la communion avec Dieu. La parole de Dieu aussi a un effet purificateur sur le croyant (Psaume 119:9, 11; Jean 15:3), c'est pourquoi nous devrions la lire chaque jour. **Nous avons un Sauveur sans défaut et nous devons être purifiés par le moyen établi par Dieu (1 Jean 3:3).**

Le peuple contesta avec Moïse

Nous ne savons pas avec certitude si *le premier mois* fait référence au premier mois de la troisième année passée par le peuple d'Israël dans le désert ou au premier mois de la quarantième année. Les événements rapportés à la fin du chapitre (14-29) eurent lieu pendant la quarantième année (cf. 33:38). *Le peuple contesta avec Moïse* (3) parce qu'il n'y avait pas d'eau. Leurs plaintes amères devaient blesser profondément Moïse qui, à cette époque, était affecté par la mort de sa sœur Myriam (1). Lorsque notre cœur n'est pas en règle avec Dieu, nous pouvons nous montrer insensibles envers nos frères et sœurs dans la foi et leur causer des souffrances inutiles.

Les Israélites avaient expérimenté la bonté et la miséricorde de Dieu. Celui-ci avait pourvu à leurs besoins de façon merveilleuse, mais ils étaient prompts à se plaindre chaque fois qu'une difficulté se présentait. Pourquoi leur foi était-elle si faible ? Le Seigneur avait déjà pourvu à leur besoin en eau de façon miraculeuse (Exode 17:1-7) et il n'allait pas les abandonner. Ils avaient de la peine à comprendre ce que l'Éternel désirait : *Tu observeras les commandements de l'Éternel ... pour marcher dans ses voies et pour le craindre* (Deutéronome 8:2-6).

Si nous nous plaignons lorsque nous nous trouvons face à une difficulté, nous ne sommes pas meilleurs que ces Israélites ingrats et mécontents. Sachons que notre foi doit être éprouvée (Actes 14:22). Méditons chaque jour sur la majesté et la perfection de Dieu et adorons-le. Souvenons-nous de sa bonté et de sa grâce envers nous. Louons-le chaque jour pour ses bienfaits. Nous serons ainsi mieux préparés à affronter les épreuves.

*J'ai passé par mainte épreuve depuis que je suis à Lui,
Mais en tout j'ai vu la preuve de son amour infini.
Jésus, mon ami suprême, sur moi veille, il l'a promis ;
J'aime Jésus, Jésus m'aime comme un berger sa brebis.*

Parce que vous n'avez pas cru en moi

Malgré les murmures du peuple, l'Éternel se montra plein de grâce et il demanda à Moïse de rassembler les Israélites. Il ordonna à Moïse de prendre son bâton et de parler au rocher en leur présence. Il promit de faire sortir de l'eau en abondance pour les hommes et pour le bétail (7-8). Les versets suivants contiennent un avertissement solennel : Moïse était l'homme le plus humble sur la face de la terre (12:3) et pourtant il tomba dans le péché en réagissant mal aux provocations du peuple.

Dieu avait demandé à Moïse de parler au rocher mais il le frappa deux fois avec son bâton et reprit le peuple : *Ecoutez donc, rebelles ! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau ?* (10-11). Il s'exprima avec colère et, avec orgueil ; il se mit en avant, lui et son frère. L'Éternel leur dit alors : *Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des Israélites, vous ne ferez pas entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne* (12; cf. Deutéronome 3:24-26; 32:48-52; Psaume 106:32-33). Une erreur qui coûte cher ! Si Moïse avait pu conduire le peuple jusqu'en Canaan, il aurait vu l'accomplissement de sa tâche.

L'endroit où eurent lieu ces tristes événements est appelé *Meriba*, ce qui signifie « contestation » (13). On rencontre le même mot à Rephidim où le peuple s'était plaint à cause du manque d'eau (Exode 17:7). Ce lieu est aussi appelé *Meriba de Qadech* (Deutéronome 32:51) afin de le distinguer de Meriba à Rephidim.

Prenons garde à la propre satisfaction, particulièrement dans les domaines de notre vie où nous pensons être forts. Ne croyons jamais que nous sommes assez forts pour ne pas tomber. Même celui qui est sûr de lui peut finir par chuter ! Satan est toujours prêt à nous piéger. **Veillons et prions, afin de ne pas parler sans réfléchir et de ne pas commettre un acte que nous regretterons toute notre vie.** *Ainsi donc, que celui qui pense être debout prenne garde de tomber !* (1 Corinthiens 10:12).

Edom refusa de donner passage à Israël sur son territoire

Les Edomites descendaient d'Esäü, le frère de Jacob. Lorsque les Israélites demandèrent à passer sur leur territoire, Moïse s'attendait à une réponse amicale, mais ils répondirent avec hostilité. Ils ne voulurent pas accepter les garanties données par Moïse selon lesquelles le peuple d'Israël suivrait *la voie royale* (17; la route qui allait du Golfe d'Aqaba à Damas en Syrie). Moïse promit aussi que les Israélites ne prendraient rien des champs ni des vignes d'Edom et qu'ils payeraient l'eau qu'ils boiraient. Edom sortit avec une forte armée et *refusa de donner passage à Israël sur son territoire* (14-21). Les Edomites furent les ennemis d'Israël tout au long de l'histoire. L'Eternel ne resta pas indifférent face à cette haine et il les punit sévèrement (cf. Esaïe 34:5-6; Jérémie 49:7-22; Abdias). Tous ceux qui s'opposent au peuple de Dieu s'opposent à Dieu. Ceux qui touchent à son peuple touchent à la prunelle de son œil (Zacharie 2:12; cf. Deutéronome 32:10). **Ne nous laissons pas décourager par l'opposition que nous rencontrons dans notre service et notre témoignage mais persévérons dans l'œuvre de Dieu.**

Dans les derniers versets de ce chapitre, nous avons le récit de la mort d'Aaron qui eut lieu pendant la quarantième année après la sortie d'Egypte (22-29; cf. 33:38-39). Dieu ne lui permit pas d'entrer dans la terre promise à cause de sa faute à Meriba (24; cf. verset 13). Eléazar succéda à son père en tant que souverain sacrificateur. L'une des imperfections du sacerdoce lévitique était que les sacrificateurs mouraient et qu'il fallait les remplacer. Le Seigneur Jésus, notre grand souverain sacrificateur, exerce un sacerdoce de loin supérieur. Il vit éternellement et il intercède pour nous (Hébreux 7:24-25).

Devant le trône du Très-Haut, mon défenseur saura plaider.

Cet avocat s'appelle : « Amour ». Il intercède pour moi toujours.

Et quand Satan me fait douter, vient me tenter et m'accuser,

Je lève les yeux vers celui qui a donné pour moi sa vie.

Il regardait le serpent de bronze, il conservait la vie.

Le roi cananéen d'Arad attaqua Israël et fit des prisonniers. Le peuple ne murmura pas mais il pria Dieu de lui accorder la victoire tout en formulant un vœu (1-2). *L'Eternel écouta la voix d'Israël* (3). Un changement d'attitude fait une grande différence ! L'Eternel écouta aussi lorsqu'ils recommencèrent à se plaindre (4-6). Le Seigneur Jésus fit allusion à l'incident rapporté dans les versets 4 à 9 (Jean 3:14). Ce récit illustre :

- La situation dramatique de l'homme pécheur. *Le péché, c'est la violation de la loi* (1 Jean 3:4). Un grand nombre de rebelles moururent, empoisonnés par la morsure des serpents (6). Le poison du péché entraîne la mort (Romains 5:12; Jacques 1:15).
- La réponse de Dieu au besoin des pécheurs ; un regard vers le serpent de bronze amenait la guérison. Dieu a donné son Fils unique afin qu'il meure pour sauver des pécheurs (Jean 3:14-16).
- La nécessité d'obéir à Dieu et de se confier dans le Seigneur Jésus-Christ pour être délivrés de nos péchés (cf. Romains 6:17-18; 10:9-13; Hébreux 5:9; 1 Pierre 1:22). Seuls ceux qui obéissaient à Dieu et regardaient le serpent de bronze avec confiance étaient guéris (9).
- Le fait qu'il n'y a qu'un seul chemin pour obtenir le pardon et la purification des péchés : le chemin de Dieu par le Seigneur Jésus-Christ (Jean 14:6; Actes 4:12). Si un homme israélite mourant refusait de lever les regards vers le serpent de bronze, il périssait. Le pécheur qui refuse de venir à Christ périra aussi (Jean 3:16, 18).

Est-ce que vous avez confessé à Dieu que vous êtes un pécheur ? L'avez-vous remercié d'avoir envoyé Jésus-Christ pour vous sauver ? Est-ce que vous obéissez avec joie à la parole de Dieu ? Vous confiez-vous au Seigneur Jésus jour après jour ? Si vous ne pouvez pas répondre : « oui » à ces questions, je vous encourage à venir à Jésus maintenant ! Il ne vous décevra pas.

NB. Le peuple n'a pas adoré le serpent de bronze. Le second commandement interdit l'idolâtrie (Exode 20:4-6). Nous ne pouvons pas vénérer des reliques ou des images. Des centaines d'années plus tard, le peuple commença à adorer le serpent de bronze et le roi Ezéchias le détruisit lorsqu'il expurgea l'idolâtrie (2 Rois 18:4).

Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau

Les Israélites entraient dans la dernière étape de leur voyage vers la terre promise. Ils contournèrent Moab et arrivèrent au sud-est de la Mer Morte. Les prodiges accomplis par Dieu pour protéger son peuple furent inscrits dans *le livre des Guerres de l'Eternel* (un livre qui n'a pas été préservé). Dans cette région aride, on se souvenait même d'un petit torrent (14-15).

En avançant vers le nord, les Israélites vainquirent Sihôn, roi des Amoréens (21-32). 400 années plus tôt, Dieu avait annoncé qu'il voulait détruire les Amoréens (Genèse 15:16; cf. 1 Rois 21:26). Les Amoréens chantaient un refrain afin de se moquer des Moabites qu'ils avaient vaincus dans le passé. Moïse cite les paroles de ce refrain pour proclamer la victoire d'Israël sur les Amoréens et les Moabites (27-30). Dans sa grâce, l'Eternel encouragea Moïse avant la bataille contre Og, roi de Basan, en lui promettant de donner la victoire à Israël sur ce roi comme il l'avait donnée sur Sihôn, le roi des Amoréens (33-35).

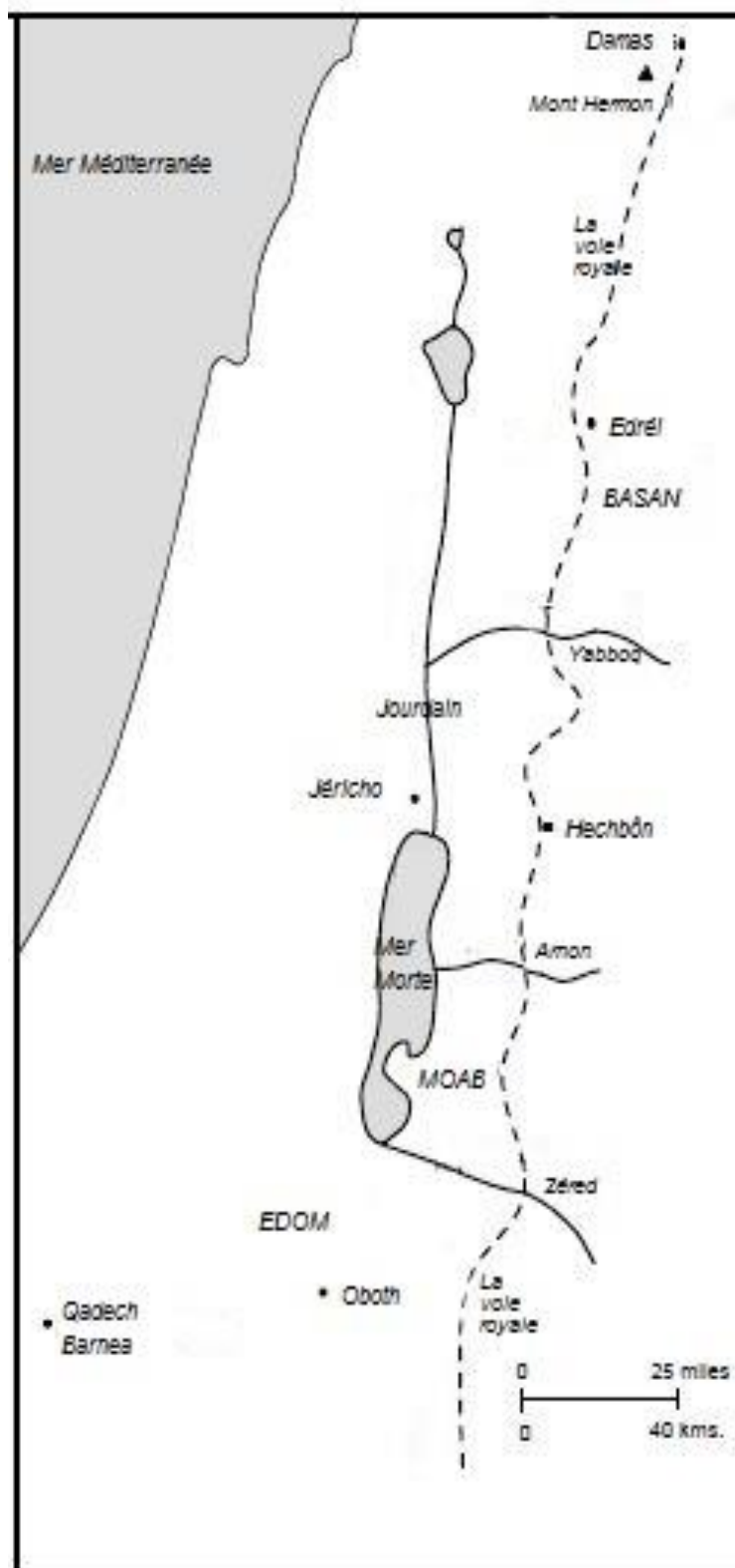
Dieu dit à Moïse : *Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau* (16). A Qadech, il avait fait couler l'eau du rocher en abondance (20:1-11). Cette fois, Dieu donna de l'eau mais les chefs d'Israël durent creuser un puits pour l'obtenir. Nous pouvons tirer une leçon pratique et utile de cet événement. L'Eternel est capable de sauver les hommes perdus sans nous mais il se sert habituellement d'instruments humains. Le succès dans l'œuvre du Seigneur requiert la prière, le labeur et la persévérance.

Nous ne pouvons pas donner des excuses à notre paresse et notre tiédeur en nous cachant derrière la souveraineté de Dieu. Nous avons à semer les graines de la parole de Dieu, arroser et faire confiance à Dieu qui fait croître (1 Corinthiens 3:7). Persévérons dans notre service pour lui.

Israël arrive à la frontière de la terre promise

Moïse conduisit Israël à Oboth puis à l'est de Moab après qu'Edom lui eût refusé le droit de passage.

1. Après avoir traversé le torrent de l'Arnon (21:13), Moïse envoya des messagers au roi Sihon pour obtenir l'autorisation de traverser son territoire (21:21).
2. Sihon refusa. Il attaqua Israël et fut vaincu (21:23-26).
3. Og, le roi de Basan, attaqua les Israélites à Edréi. Il fut aussi vaincu (21:33-35).
4. Israël contrôlait le territoire qui s'étendait de l'Arnon vers le sud, jusqu'au mont Hermon vers le nord (cf. Deutéronome 3:8). Il avait sécurisé les contrées qui se trouvaient à l'est du Jourdain et se préparait à traverser ce fleuve pour entrer en Canaan.



Tu ne maudiras pas ce peuple, car il est béni

Après leur victoire, les Israélites retournèrent au sud de Basan et campèrent dans les plaines de Moab (1). L'Eternel avait dit à Moïse qu'il avait donné ce pays aux Moabites et que le peuple d'Israël ne devait pas les attaquer afin de prendre ce territoire (Deutéronome 2:9). Balaq, le roi de Moab, ne connaissait pas cette directive et il craignait le pire (2-4). Sachant qu'il n'avait pas beaucoup d'espoir de battre Israël, il forma un plan avec les Madianites ; ils décidèrent de louer des services de Balaam, un devin réputé pour ses pouvoirs de bénir ou maudire (6). Balaq était convaincu qu'il parviendrait à vaincre Israël si seulement Balaam maudissait ce peuple (11). Il envoya au devin des messagers avec cette demande de maudire Israël. Balaam leur demanda de passer la nuit chez lui et il promit de leur donner sa réponse après avoir écouté Dieu (4-8).

Bien que Balaam fût un sorcier, il prétendait suivre les directives de Dieu (7-8; cf. 24:1). C'était un homme méchant qui aurait volontiers maudit le peuple de Dieu pour de l'argent (7). L'Eternel lui parla et lui interdit de s'engager dans cette mission perverse : *Tu ne maudiras pas ce peuple, car il est béni* (12). Malgré ses pouvoirs occultes, Balaam fut incapable de prononcer la moindre parole contre le peuple de Dieu (38). Les deux chapitres suivants décrivent la frustration du roi Balaq lorsque Dieu changea la malédiction en bénédiction (23:11, 20, 25-27; 24:9-10). Deutéronome 23:6 nous livre un commentaire encourageant de cet incident : *Mais l'Eternel, ton Dieu, n'a pas voulu écouter Balaam ; et l'Eternel, ton Dieu, a changé pour toi la malédiction en bénédiction, parce que l'Eternel, ton Dieu, t'aimait.*

Il arrive que des chrétiens craignent les malédictions prononcées par des devins ou sorciers. Nous n'avons pas besoin de craindre de telles personnes (1 Jean 4:4). Le Dieu tout-puissant nous aime tant qu'il a donné son Fils bien-aimé pour nous sauver (Romains 8:31-32). **Il change la malédiction en bénédiction. Ceux qui maudissent le peuple de Dieu seront maudits par Dieu (24:9).**

Je ne pourrais rien faire de petit ni de grand, contre l'ordre de l'Eternel

Le jour suivant, après avoir appris que Dieu interdisait à Balaam de partir avec eux, les messagers du roi Balaq revinrent auprès de lui. Cependant le roi de Moab était obstiné. Il envoya une délégation plus importante de dignitaires afin de persuader Balaam. Ils promirent au devin de lui rendre beaucoup d'honneurs s'il acceptait de maudire Israël (17).

Balaam savait bien que, même si Balaq lui accordait toutes ses richesses, *il ne pourrait rien faire de petit ni de grand, contre l'ordre de l'Eternel* (18). Cependant l'offre de Balaq, maintenant bien plus élevée que le salaire d'un devin (7), était trop tentante pour que Balaam la refuse. Il dit à ses visiteurs : *Restez aussi cette nuit, et je saurai ce que l'Eternel me dira encore* (19). Il avait l'intention de désobéir à Dieu et l'Eternel lui dit qu'il pouvait partir avec les hommes de Balaq ; cependant il ne devait prononcer que les paroles données par Dieu (20).

Dieu permit à Balaam de partir avec les princes de Moab (20-21), mais *sa colère s'enflamma* parce qu'il était parti (22). Balaam était attiré par des pots de vin sur la voie de la désobéissance. Il était un homme cupide (cf. 2 Pierre 2:14-16; Jude 11). Il connaissait la volonté de Dieu mais il voulait la contourner pour arriver à ses fins. Il était retourné vers l'Eternel avec l'espoir d'entendre un message différent de sa part.

Le Seigneur ne parle pas à la légère et nous ne devons jamais espérer qu'il changera d'avis pour justifier notre désobéissance. **Le cœur humain est perverti et nous ne devrions jamais nous persuader que notre volonté est celle de Dieu si sa parole nous donne une indication contraire.** De nombreux chrétiens ont fait naufrage quant à la foi parce qu'ils se sont rebellés volontairement contre la parole de Dieu. Ne cherchons jamais à faire des compromis avec la parole de Dieu en matière de doctrine ou de choix de vie. Nous ne pouvons *rien faire de petit ou de grand, contre l'ordre de l'Eternel* (18).

Je dirai la parole que Dieu mettra dans ma bouche

Dans les contes ou les histoires pour enfants, par exemple dans les fables d'Esopé, les animaux parlent comme les êtres humains. La Bible n'est pas un livre de fables mais, exceptionnellement, elle mentionne un animal doué de parole. Satan s'est adressé à Eve par la bouche d'un serpent (Genèse 3:1-5) et Dieu fit parler un ânesse : *Une bête de somme muette fit entendre une voix humaine et arrêta la démence du prophète* (2 Pierre 2:16). Balaam se vanta d'être *celui qui voit la vision du Tout-puissant ... dont les yeux s'ouvrent* (24:4, 16) mais il ne vit pas ce que son ânesse vit : l'Ange de l'Eternel avec une épée à la main. L'animal terrifié se détourna à trois reprises et fut chaque fois battu par Balaam. Dieu mit des paroles dans la bouche de l'ânesse afin qu'elle puisse exprimer son indignation à ce méchant homme (23-30).

L'Ange de l'Eternel se révéla ensuite lui-même à Balaam et lui indiqua que l'ânesse avait protégé sa vie en se détournant. Le devin reconnut son péché et proposa de s'en retourner (33-34). Il serait rentré chez lui s'il s'était réellement repenti. L'Eternel désirait contrecarrer ses mauvaises intentions et il lui permit de poursuivre son chemin. *L'ange de l'Eternel* lui indiqua qu'il ne devrait prononcer que les paroles de Dieu. Le jour suivant, il arriva auprès de Balaam qui lui reprocha d'avoir refusé de venir la première fois (35-37). Balaam répondit au roi : *Je dirai la parole que Dieu mettra dans ma bouche* (38).

Nous vivons une époque où règne la confusion. Beaucoup de gens prétendent, comme Balaam, avoir des visions de Dieu. Ceci n'est pas un signe de spiritualité. L'ânesse, un animal qui a la réputation d'être stupide, vit l'ange bien avant Balaam. Les faux docteurs du 21^{ème} siècle ne ressemblent pas à Balaam dans la mesure où ils ne disent pas les paroles de Dieu. Ils introduisent des pratiques étranges ou occultes comme la visualisation et la guérison intérieure dans les églises évangéliques. Seul un petit nombre discerne que ces gens font mauvais usage de l'Écriture et s'éloignent de la foi. Nous avons besoin de bien connaître la Bible pour avoir du discernement spirituel. **Attachons-nous fermement à la parole de Dieu en nous souvenant de la devise des réformateurs : « Sola Scriptura » (l'Écriture seule).**

Que je meure de la mort de ceux qui sont droits

Les chapitres 23 et 24 contiennent quatre prophéties prononcées par Balaam. Le roi Balaq le conduisit sur les hauts-lieux de Baal d'où il pouvait observer le peuple d'Israël (22:41). Le devin demanda à Balaq de construire sept autels et d'offrir un taureau et un bélier sur chacun d'entre eux. Dieu n'accepte pas le sacrifice des méchants mais il donna une parole à Balaam. Ce n'était pas une parole de malédiction comme le désirait le roi Balaq, mais une parole de bénédiction pour Israël. Balaam ne pouvait pas maudire Israël parce que Dieu ne l'avait pas maudit (8). L'Éternel avait mis à part ce peuple pour lui et l'avait abondamment béni (9-10). Le roi en colère se tourna vers Balaam en disant : *Que m'as-tu fait ? Je t'ai fait venir pour vouer mes ennemis à la malédiction, et voici que tu les combles de bénédictions* (11). Les rois et les hommes mauvais peuvent se dresser contre Dieu et contre son peuple mais Dieu brise leurs desseins.

En bénissant Israël, Balaam exprima son désir d'avoir une fin semblable à celle du peuple de Dieu. Il dit : *Que je meure de la mort de ceux qui sont droits* (10). Les hommes droits ont la paix avec Dieu car ils savent que leurs péchés sont pardonnés. Ils n'ont pas à craindre le jugement (Romains 5:1; 8:1). La mort ne peut pas les séparer de l'amour de Dieu (Romains 8:38-39). Les hommes droits connaîtront une joie éternelle dans le ciel. Pour le croyant, la mort n'est pas une perte mais un gain (Philippiens 1:21). Pour lui, mourir c'est *quitter ce corps et demeurer auprès du Seigneur* (2 Corinthiens 5:8). Lorsque Christ reviendra, il recevra un corps nouveau qui ne vieillira pas, qui ne connaîtra ni la maladie, ni la souffrance, ni la mort (1 Jean 3:1-3; Apocalypse 21:4).

Balaam désirait mourir comme les justes mais *il aime un salaire injuste* (2 Pierre 2:15). Beaucoup de gens veulent aller au ciel après leur mort mais ils ne veulent pas vivre la vie droite des citoyens du ciel (cf. Philippiens 3:19-20) ! On ne peut pas avoir les deux choses. **Est-ce que vous cherchez à plaire à Dieu et à vivre dans la sainteté ?**

Ce qu'il a déclaré, ne le maintiendra-t-il pas ?

Le roi Balaq conduisit Balaam à un autre endroit, sur le sommet du Mont Pisga, en espérant que le fait de ne voir qu'une partie du camp d'Israël plutôt que sa totalité lui permettrait de maudire le peuple. Comme la première fois, on construisit sept autels et on offrit les mêmes sacrifices (13-14; cf. 22:41). A nouveau, Balaam bénit le peuple d'Israël ; le roi le conduisit en un autre lieu et on accomplit le même rituel. Balaq était un homme entêté et bien décidé à parvenir à ses fins, c'est à dire que les Israélites soient maudits. Il s'imaginait à tort qu'un changement de lieu amènerait un changement dans le dessein de Dieu. Le Mont Peor était un autre site où on adorait le dieu Baal (27-30; cf. 25:3).

L'Eternel donna à Balaam un message pour Balaq : *Dieu n'est pas un homme pour mentir ... Ce qu'il a dit, ne le fera-t-il pas ? Ce qu'il a déclaré, ne le maintiendra-t-il pas ?* Ce verset devrait nous encourager à nous confier dans le Seigneur en tout temps. Dieu, dans sa grâce, n'avait pas abandonné les Israélites malgré leurs péchés mais il les avait délivrés miraculeusement de l'esclavage en Egypte. Il faisait entendre au milieu d'eux *une clameur royale* (21-22). Etes-vous convaincus, comme Abraham, que Dieu a la capacité d'accomplir ce qu'il a promis ? (Romains 4:21). Est-ce que vous vous réjouissez à cause des merveilleuses promesses de Dieu ? Prions avec foi. **Dieu est fidèle et il tient parole. Il ne nous délaissera pas, il ne nous abandonnera pas.**

Les Israélites n'avaient pas conscience de ce qui se tramait ; ils ne savaient pas que le roi de Moab avait recours à la sorcellerie pour les vaincre mais l'Eternel les protégeait et il combattait pour eux. Lorsque nous appartenons au Seigneur, les puissances mauvaises de l'occultisme ne peuvent rien contre nous (23). Nous sommes engagés dans une guerre spirituelle (Ephésiens 6:10-12) et nous ne sommes pas toujours conscients de l'intervention de Dieu. Il nous protège des dangers que nous ne voyons pas et met une barrière devant ceux qui voudraient nous maudire : *telle est l'action de Dieu* (23). C'est en vain que Balaq suppliait le faux prophète : *Si tu ne le voues pas à la malédiction, du moins ne le comble pas de bénédictions* (25). La Bible déclare : *Il rit, celui qui siège dans les cieux, le Seigneur se moque d'eux* (Psaume 2:4).

L'Esprit de Dieu fut sur lui

Balaam demanda à nouveau d'offrir des sacrifices sur le Mont Peor avant de parler mais il renonça à recourir à la sorcellerie, puisque toutes ses tentatives de maudire Israël par ce moyen avaient échoué (23:29-24:1). Sa troisième prophétie dépeint le peuple d'Israël jouissant des riches bénédictions de Dieu dans la terre promise (3-9). Pouvez-vous imaginer comment ces mots : *Qu'elles sont belles tes tentes, ô Jacob ! Tes demeures, ô Israël !* (5) ont dû agacer Balaq ? Balaam mentionne qu'Israël est conduit par un Roi puissant, *au-dessus d'Agag* (7). On donnait aux rois d'Amalec le titre d'Agag (cf. 1 Samuel 15:8).

La troisième prophétie se termine par un avertissement que Balaq ignora : *Béni soit quiconque te bénira, et maudit soit quiconque te maudira !* (9). Balaq n'accepta pas ce message, il exprima sa colère en frappant des mains. Il renvoya Balaam sans le rétribuer (10-14). Il déclara à juste titre que l'Eternel avait empêché le devin de recevoir les honneurs de sa part (11). La quatrième prophétie de Balaam se divise en quatre sections commençant par les mots : *Il prononça sa sentence* (15, 20, 21, 23) ; elle concerne la conquête de Moab, d'Edom et d'autres nations.

Balaam était un homme mauvais cependant *l'Esprit de Dieu fut sur lui* (2). Il prononça de merveilleuses prophéties dont une annonce de la venue du Seigneur Jésus-Christ : *Un astre sort de Jacob, un sceptre s'élève d'Israël* (17; cf. Genèse 49:10; Psaume 45:7). **Balaam avait fait une expérience réelle de l'action du Saint-Esprit mais il fut perdu.** *L'obscurité des ténèbres ... est réservée à ceux qui ressemblent à Balaam* (2 Pierre 2:15-17).

Ne nous laissons pas ébranler par ceux qui prétendent que leur ministère est accompagné de signes extraordinaires, de miracles ou de « paroles de connaissance ». Demandons-nous si le fruit du Saint-Esprit (Galates 5:22-23) est visible dans leur vie plutôt qu'une prétendue puissance miraculeuse qui ne résiste pas à un examen honnête. Des hommes qui vivent dans le péché peuvent chercher à nous impressionner en se référant à la Bible. Souvenons-nous des avertissements clairs du Seigneur Jésus (Matthieu 7:22-23).

Il a été animé de ma jalousie

Balaam n'avait pas réussi à maudire Israël mais il indiqua aux Moabites et aux Madianites le moyen de faire tomber le jugement de Dieu sur ce peuple. Il leur conseilla de séduire les Israélites par l'idolâtrie et l'immoralité et ce plan fonctionna ; les conséquences furent terribles pour le peuple de Dieu (31:16; Apocalypse 2:14). *Israël s'accoupla avec Baal-Peor* (3). Ceux qui adoraient cette idole pratiquaient l'immoralité sexuelle et se joignaient à des festins au cours desquels on consommait de la nourriture sacrifiée à ce dieu.

Notre société tolère et encourage les actes les plus immoraux. Nous sommes peut-être choqués parce que Dieu ordonna l'exécution des coupables (1-5). L'Eternel envoya une plaie qui produisit un semblant de repentance parmi le peuple (6-8). Au même moment, Zimri, le fils d'un chef de la tribu de Siméon, s'avança avec effronterie en présentant sa femme madianite à Moïse et à ceux qui pleuraient. Phinéas, le petit-fils d'Aaron, mit à mort Zimri et sa femme puis l'Eternel arrêta la plaie qui avait déjà fait périr 24 000 personnes. Si la désobéissance à Dieu avait été tolérée, le peuple d'Israël aurait été totalement détruit.

Phinéas avait décelé l'horreur du péché de Zimri et l'Eternel dit de lui : *Il a été animé de ma jalousie* (11). Cette jalousie lui permit d'agir avec une sainte hardiesse et sans faiblir bien que le coupable fût un membre d'une famille influente. Dieu promit à Phinéas que la fonction de souverain sacrificateur appartiendrait toujours à ses descendants (12-13; cf. Psaume 106:30-31; Malachie 2:4-7). Cette promesse fut tenue jusqu'à ce que la mort de Christ sur la croix rende les sacrifices lévitiques inutiles. L'église n'a pas reçu le mandat d'exécuter ceux qui violent la loi divine mais nous devons être animés de jalousie pour la cause de Dieu et pour la vérité. **Etes-vous tièdes et peu consacrés à Christ ou bien zélés pour marcher dans la droiture ?** Est-ce que vous cherchez à vivre dans la sainteté ? Avez-vous un profond désir d'annoncer l'évangile aux hommes perdus ?

Un héritage

La dernière section du livre des Nombres commence avec ce chapitre qui nous donne les résultats du recensement effectué avant l'entrée d'Israël dans la terre promise. Ce dénombrement concernait les hommes de vingt ans et plus, capables d'aller à la guerre (2). Un dénombrement semblable avait été effectué trente-huit années auparavant (voir chapitre premier). Josué et Caleb sont les seuls hommes qui apparaissent dans les deux cas. Tous les autres hommes avaient péri dans le désert à cause de leur incrédulité (64-65; cf. 14:26-35). Comme auparavant, on fit un dénombrement particulier pour les Lévites ; il concernait les Lévites de sexe masculin dès l'âge d'un mois (57-62). Une mention particulière est réservée à la famille de Moïse (58-62).

Le recensement avait une signification d'ordre militaire puisqu'il permettait de savoir combien d'hommes étaient prêts à aller au combat pour s'emparer de la terre promise. Son objet principal, cependant, était de permettre de diviser le pays et de le partager équitablement en *héritage* ; les tribus les plus importantes recevraient un territoire plus grand (52-56). Les Lévites ne recevraient pas d'héritage (62; cf. 18:20).

Nous ne recevons pas d'héritage terrestre en vertu de notre salut ; nous recevons par contre un glorieux héritage céleste (Ephésiens 1:11, 14, 18; Hébreux 9:15; 1 Pierre 1:4). **Prenons le temps de méditer sur cet héritage merveilleux. Cherchons à plaire au Seigneur qui est mort pour nous sauver et qui a vaincu la mort. Pensez à ce qui est en haut, et non à ce qui est sur la terre** (Colossiens 3:2).

*L'horizon se colore ; à l'Orient paraît
La radieuse aurore que mon âme espérait.
La nuit fut longue et noire, mais voici que le ciel
Resplendit de ta gloire, pays d'Emmanuel !*

R. Sallens

Donne-nous une possession

Tselophhad, de la tribu de Manassé, avait cinq filles mais pas de fils. Il était mort dans le désert et ses filles se préoccupaient de recevoir, elles aussi, un héritage dans la terre promise (la propriété était généralement transmise par les fils). Elles vinrent vers Moïse avec ce problème en rappelant que leur père n'était pas mort en tant que rebelle contre Dieu et qu'elles désiraient que son nom se perpétue. Elles dirent : *Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de son clan, parce qu'il n'avait pas de fils ? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père* (4).

Moïse porta leur cause devant l'Eternel qui répondit que la demande des filles de Tselophhad était justifiée et qu'elles devaient recevoir un héritage. Il clarifia la loi sur les héritages : si un homme mourait sans laisser de fils, son héritage allait à sa fille ; s'il mourait sans laisser d'enfant, son frère recevait l'héritage ; s'il n'avait pas de frère, son oncle pouvait en bénéficier. Ces clauses ne pouvant être remplies, l'héritage passait au plus proche parent (5-11).

Certaines personnes, aujourd'hui, sont farouchement opposées à cette pratique selon laquelle les enfants héritent des biens de leurs parents ; elles pensent que c'est l'état qui devrait contrôler les richesses et les entreprises. Ce genre de « socialisme » ne s'accorde pas avec les principes bibliques. La propriété privée et la jouissance d'un héritage sont approuvées par la parole de Dieu.

Les filles de Tselophhad étaient des femmes de foi. Le pays n'était pas encore en possession d'Israël mais elles croyaient en la promesse de Dieu. Elles étaient persuadées que la terre de Canaan serait prise et l'Eternel les récompensa selon leur foi. Dieu nous a donné *les promesses les plus précieuses et les plus grandes* (2 Pierre 1:4). **Est-ce que vous croyez réellement aux promesses de la Bible ? Est-ce que vous vivez comme un homme, une femme de foi ?**

Homme en qui se trouve l'Esprit

Dieu avait dit à Moïse qu'il ne lui permettrait pas d'entrer dans la terre de Canaan parce qu'il avait désobéi à son commandement et ne l'avait pas honoré à Mériba (12-14; cf. 20:10-13). Pourtant il lui permit de voir ce territoire avant de mourir. Il lui ordonna de monter sur le Mont Nebo, dans la chaîne de montagne d'Abarim, d'où il pourrait admirer le pays de Canaan (12; cf. 33:47; Deutéronome 34:1).

Moïse était soucieux de trouver un homme fidèle pour lui succéder en tant que chef du peuple. Il ne voulait pas que le peuple de Dieu ressemble à *des brebis qui n'ont point de berger* (15-17). Une église a besoin de pasteurs (bergers) et ce point est souvent négligé. Priez pour les églises que vous connaissez afin que Dieu suscite, pour les conduire, des hommes fidèles.

L'Eternel demanda à Moïse de désigner Josué comme chef du peuple d'Israël. Ce dernier avait été l'assistant de Moïse pendant quarante ans, depuis la sortie d'Egypte (Exode 17:9-14; 24:13; 33:11). L'apprentissage de Josué avait été long et il s'était montré patient. Il n'avait jamais cherché à usurper la position de Moïse en tant que chef comme l'avaient fait Aaron et d'autres hommes (12:1-2; 16:3). Il avait donné la preuve qu'il était un homme de foi (14:1-10) et il est aussi décrit comme un *homme en qui se trouve l'Esprit* (18). *Il était rempli d'un esprit de sagesse, car Moïse avait posé les mains sur lui. Les Israélites lui obéirent et se conformèrent aux ordres que l'Eternel avait donnés à Moïse* (Deutéronome 34:9). Une formation dans la meilleure église ou la meilleure faculté chrétienne ne sert à rien si l'homme qui la suit n'est pas rempli d'Esprit-Saint et de sagesse. **Prions afin que Dieu suscite des hommes en qui se trouve l'Esprit pour conduire son peuple en ces jours de confusion.**

Nous savons que tous les chrétiens sont habités par le Saint-Esprit mais il est clair aussi que certains hommes sont conduits par Dieu d'une manière spéciale. Etienne, le premier martyr chrétien en est un exemple (Actes 6:5). Si nous réagissons contre certains excès du mouvement charismatique, nous ne devons pas oublier que nous sommes exhortés à être *remplis de l'Esprit* et que cela n'est pas possible si nous l'attristons en tolérant le péché (Ephésiens 4:30; 5:18).

Vous aurez soin de me présenter, au temps fixé

Les chapitres 28 et 29 des Nombres décrivent les différentes offrandes apportées à Dieu :

- Les offrandes quotidiennes (3-8)
- Les offrandes du jour du sabbat (hebdomadaires ; 9-10)
- Les offrandes mensuelles (11-15)
- Les offrandes lors de fêtes particulières (28:16 à 29:40)

Chaque matin et chaque soir, on offrait un agneau en holocauste (3-8) et, lors du sabbat, on ajoutait à ce sacrifice deux agneaux (9-10). D'autres sacrifices étaient offerts le premier jour de chaque mois (11-15). L'Éternel exigeait que son peuple lui obéisse dans ce domaine. Il dit à Moïse : *Vous aurez soin de me présenter, au temps fixé, mon oblation, l'aliment de mes sacrifices consumés par le feu et qui me sont d'une agréable odeur* (2). Nous trouvons, dans ces versets, deux leçons importantes :

- Notre culte doit être centré sur Dieu. En effet, les offrandes étaient consacrées à Dieu : *mon oblation, l'aliment de mes sacrifices consumés par le feu qui me sont d'une agréable odeur* (2).
- L'adoration de Dieu était (et est) réglée par sa parole (2). Les Israélites ne pouvaient offrir les sacrifices à Dieu que selon la manière qu'il avait ordonnée et au temps qu'il avait désigné. Ils ne pouvaient pas faire de nouvelles expériences dans le culte et c'est aussi le cas pour nous. La liberté que donne le Saint-Esprit ne va jamais à l'encontre de ce que Dieu a établi dans sa parole. *Que tout se fasse avec bienséance et avec ordre* (1 Corinthiens 14:40).

Les Israélites devaient prendre au sérieux la parole de Dieu et nous devrions agir ainsi. Nous n'avons pas à observer les fêtes juives ni à offrir des sacrifices d'animaux, mais nous devons *avoir soin* d'obéir à Dieu. Notre obéissance est une preuve d'amour et de consécration au Seigneur et, de plus, elle est une odeur agréable à Dieu (cf. Ephésiens 5:1-2).

Vous ne ferez aucun ouvrage servile

Du verset 16 de ce chapitre jusqu'à la fin du chapitre suivant, nous avons les détails des offrandes apportées à l'occasion de cinq grandes fêtes :

- La fête des pains sans levain, qui commençait avec la Pâque, était observée vers la fin mars, début avril (le quatorzième jour du premier mois dans le calendrier juif) et elle se poursuivait pendant sept jours (16-25). La fête commençait et se terminait par un sabbat (*une sainte convocation*). L'Éternel déclara à Moïse : pendant ces jours *vous ne ferez aucun ouvrage servile* (18, 25).
- La fête des semaines était célébrée cinquante jours après le sabbat de la Pâque (26-31; à la mi-mai selon notre calendrier). Cette fête fut connue plus tard comme la *Pentecôte* ; elle avait lieu le jour du sabbat et le travail habituel devait cesser (26).
- La fête des trompettes (29:1-6).
- Le jour des expiations (29:7-11).
- La fête des tabernacles (29:12-38).

Christ est notre Pâque (1 Corinthiens 5:7) ; lorsque nous célébrons la Cène, nous rompons le pain et buvons la coupe en souvenir de sa mort pour nous (1 Corinthiens 11:23-26). Nous avons déjà souligné que nous ne célébrons pas les fêtes juives, mais nous sommes tenus d'observer la Cène qui est une ordonnance (un sacrement) du Seigneur. Si nous l'aimons, nous ne pouvons pas négliger son commandement et nous devrions prendre *souvent* ce repas.

Le principe du sabbat qui est de s'abstenir de tout *ouvrage servile* nous permet d'adorer Dieu en étant déchargés des soucis du travail quotidien. **Plus nous nous préparons à célébrer le jour du Seigneur, plus nous nous consacrons à l'adorer ce jour-là et plus il deviendra précieux pour nous.**

Sans défaut

Le septième mois était très important pour les Juifs parce que trois fêtes avaient lieu à ce moment-là. La fête des trompettes était célébrée le premier jour (1-6), le jour des expiations le dixième jour (7-11) et la fête des tabernacles le quinzième jour et pendant les sept jours suivants (12-40).

Le jour des expiations est décrit plus en détail dans le livre du Lévitique (chapitres 16 et 23:26-32). Le mot *expiation* signifie « couvrir ». Les sacrifices de l'Ancien Testament expiaient le péché, ils le couvraient aux yeux de Dieu de sorte qu'ils ne provoquaient plus sa colère. Il ne peut y avoir ni expiation ni pardon des péchés sans sacrifice sanglant (Lévitique 17:11; Hébreux 9:22).

Le jour des expiations était la plus solennelle des fêtes juives. C'était le seul jour de l'année où :

- Le souverain sacrificateur entrait dans le Saint des saints où se trouvait l'arche de l'alliance, symbole de la présence de Dieu.
- On faisait l'expiation de tous les péchés de toute l'assemblée d'Israël (Lévitique 16:16-17, 21-22, 30-34).
- Le peuple devait s'humilier : *Vous humilierez vos âmes* (7).

Le jour des expiations préfigurait l'œuvre et le sacrifice du Seigneur Jésus-Christ (voir Hébreux chapitres 9 et 10). Les sacrifices de l'Ancien Testament apportaient une pureté extérieure (*la purification de la chair*, Hébreux 9:13) mais ils ne pouvaient ni purifier intérieurement ni apaiser une conscience coupable (Hébreux 9:9, 13-14; 10:4, 11). Tous les croyants de l'Ancien et du Nouveau Testament sont pardonnés par la mort de Jésus-Christ (Romains 3:25).

Concernant les sacrifices d'animaux, l'Eternel ordonna à Moïse de s'assurer que les bêtes soient : *sans défaut* (8). Les chrétiens ont été rachetés *par le sang précieux de Christ comme d'un agneau sans défaut et sans tache* afin de devenir un peuple saint (1 Pierre 1:14-19). **Que notre manière de vivre démontre que nous appartenons à la famille de Dieu !**

20 JUIN

Nombres 29:12-39 à 30:1

Tout ce que l'Éternel lui avait ordonné

La lecture d'aujourd'hui décrit la fête des tabernacles (cf. Lévitique 23:33-43). Moïse était un fidèle serviteur de Dieu (Hébreux 3:2) et il rapporta fidèlement *tout ce que l'Éternel lui avait ordonné* (1). Il transmet tout le conseil de Dieu et, actuellement, les pasteurs ont exactement la même responsabilité (Actes 20:20, 27).

Le jour des expiations était la fête la plus solennelle, tandis que la fête des tabernacles donnait lieu à de grandes réjouissances (Lévitique 23:40). La fête durait du quinzième au vingt-deuxième jour du septième mois. A cette époque, la moisson avait été récoltée et les Israélites vivaient dans des huttes faites de branches et de palmes pendant la durée de la fête (Lévitique 23:40-42). Le premier jour, on offrait treize jeunes taureaux ; les jours suivants, on offrait chaque jour un taureau de moins jusqu'au septième jour où sept taureaux étaient offerts (13, 32). Deux béliers et quatorze agneaux étaient offerts chaque jour, ainsi qu'un bouc en sacrifice pour le péché (13-16, etc.). Le huitième jour avait lieu une cérémonie solennelle au cours de laquelle un taureau, un bélier et sept agneaux étaient offerts avec un bouc en sacrifice pour le péché (35-38).

Le huitième jour de la fête des tabernacles, le Seigneur Jésus s'écria : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive !* (Jean 7:37). A son époque, la religion était devenue très formelle, sans profondeur ni joie. **Est-ce que notre religion est vide et dépourvue de sens ?** Venez à Jésus avec foi et buvez de l'eau de la vie (Apocalypse 21:6; 22:17). Vous ne serez pas déçus.

*Ames toujours altérées qui cherchez de fraîches eaux,
Aux citernes crevassées, préférez les clairs ruisseaux !
O rosées, o rosées, o rosées,
Don du ciel toujours nouveau, descendez sur nous d'en-haut !*

A. Pélaz

Il ne violera pas sa parole

Ce chapitre concerne les vœux et établit que celui qui a prononcé un vœu doit le tenir (1-2). Il existait différentes règles dans le cas de vœux faits par une femme. Une jeune femme non mariée pouvait voir son vœu annulé par son père s'il faisait objection au moment où elle le prononçait (3-4). Si elle était liée par un vœu au moment de son mariage, son mari pouvait annuler ce vœu lorsqu'il en prenait connaissance, mais il était libre aussi de l'annuler plus tard (6-8). Une femme veuve ou divorcée devait accomplir ses vœux, mais les vœux d'une femme mariée étaient soumis à la décision de son mari. Si le mari n'avait pas fait objection au moment où le vœu avait été prononcé alors qu'il en avait connaissance, il portait la culpabilité de la violation de ce vœu (9-15).

A Béthel, Jacob prononça un vœu devant Dieu (Genèse 28:20-22) et Jephté prononça un vœu qui eut des conséquences tragiques (Juges 11:30-40). Paul fit aussi un vœu (Actes 18:18; 21:23-34). Jonas, alors qu'il se trouvait dans la détresse, dans l'estomac d'un grand poisson, promit à Dieu : *J'accomplirai les vœux que j'ai faits* (Jonas 2:10). Serait-ce parce qu'il avait promis à Dieu une obéissance totale puis avait refusé de se rendre à Ninive ?

Faire un vœu devant Dieu est une affaire sérieuse ; *Lorsqu'un homme fera un vœu à l'Eternel ... il ne violera pas sa parole ; il agira selon tout ce qui est sorti de sa bouche* (3). Nous ne pouvons pas espérer jouir de la bénédiction de Dieu si nous ne tenons pas les promesses solennelles que nous lui avons faites. Examinons-nous afin d'être sûrs de n'avoir pas failli dans ce domaine. *Comment rendrai-je à l'Eternel tous ses bienfaits envers moi ? ... J'accomplirai mes vœux envers l'Eternel* (Psaume 116:12, 14, 18).

Nous pouvons tirer de ce chapitre un autre principe important. Nous devons tenir les promesses faites à autrui. Il s'agit d'être digne de confiance et intègre. La parole d'un chrétien le lie. Ne promettons-nous pas souvent de prier pour des missionnaires puis nous oublions de le faire !

Afin d'exécuter la vengeance de l'Eternel

Dieu ordonna à Moïse de faire la guerre aux Madianites *afin d'exécuter la vengeance de l'Eternel* (3). Les Madianites, à l'instigation de Balaam, avaient entraîné les Israélites dans le péché avec des conséquences désastreuses (16; cf. 25:15-18). Tous les Madianites devaient être mis à mort mais, dans un premier temps, seuls les hommes furent exécutés. Balaam se trouvait parmi les victimes et son désir de mourir *de la mort de ceux qui sont droits* ne fut pas exaucé (7-9; cf. 23:10).

Moïse s'indigna parce que les femmes et les enfants avaient été épargnés et il ordonna qu'on les fasse mourir ; seules les jeunes filles vierges devaient avoir la vie sauve. Ces jeunes femmes seraient intégrées à la nation d'Israël par le mariage avec des hommes israélites ; ceci ne constituerait pas une menace pour la vie religieuse du peuple de Dieu parce que toutes les idoles seraient détruites (14-18).

Le massacre des Madianites peut nous horrifier et nous amener à poser des questions au sujet de la justice divine. Nous devons nous souvenir que Dieu est parfaitement juste et sage ; ses voies et ses pensées sont infiniment plus élevées que les nôtres. Les femmes madianites avaient séduit les Israélites afin de les entraîner dans l'immoralité et l'idolâtrie ; ce qui, à terme, aurait détruit non seulement le témoignage du peuple de Dieu mais aussi son existence en tant que nation (16; cf. 25:1-8; Deutéronome 4:25-28). L'Eternel aurait pu exterminer les Madianites en envoyant une plaie mais, dans ce cas, il choisit de se servir d'Israël pour *exécuter la vengeance*.

L'église n'a pas le droit de se servir de « l'épée » pour promouvoir son message ou pour punir les méchants. Les croisades et « guerres saintes » ne sont pas légitimes ; ce sont les magistrats, les autorités civiles, qui ont le devoir d'intervenir (Romains 13:3-4; 2 Corinthiens 10:3-6). **Nous n'avons pas le droit d'exercer une vengeance personnelle ni de faire violence aux ennemis de l'évangile.** Nous sommes appelés à bénir ceux qui nous persécutent et à laisser à Dieu le soin de rétablir le droit (Romains 12:14, 17-21).

Il ne manque pas un homme d'entre nous

Le peuple d'Israël obtint un butin considérable après sa victoire sur les Madianites. Une moitié revint à ceux qui s'étaient battus contre les ennemis et l'autre moitié fut partagée à toute l'assemblée. Les 12 000 hommes qui avaient combattu reçurent plus que ceux qui n'avaient pas été impliqués dans la bataille. Chacun d'entre eux donna une part (un sur cinq cents) sur son butin pour les sacrificateurs *comme une offrande prélevée pour l'Eternel*. Sur la part qui revenait au reste du peuple, l'offrande était de deux pour cent. La part donnée par chaque membre du peuple était inférieure à celle donnée par chaque soldat (27-30). Israël allait bientôt s'installer dans la terre promise et les gains de cette bataille, les milliers de têtes de bétail, moutons et ânes, lui seraient nécessaires pour subsister.

Une situation de guerre engendre toujours de l'angoisse, particulièrement pour ceux qui ont perdu un proche. Les chefs de l'armée d'Israël firent le compte des soldats après la bataille et furent soulagés de voir que les 12 000 hommes étaient sains et saufs. Ils pouvaient dire : *Il ne manque aucun homme d'entre nous* (48-49). Le Seigneur les avait préservés de façon si extraordinaire qu'ils ne voulaient pas se contenter de donner ce que Dieu avait commandé. Ils apportèrent spontanément les bijoux et objets en or qu'ils avaient reçus *afin, dirent-ils, de faire pour nos personnes l'expiation devant l'Eternel*. Il ne s'agissait pas de l'expiation pour le péché qui exige un sacrifice sanglant (Lévitique 17:11) ; c'était un signe de reconnaissance envers la bonté et la grâce de Dieu qui les avait protégés dans la bataille. *Moïse et le sacrificateur Eléazar reçurent d'eux tous ces objets travaillés en or ... ils l'apportèrent à la tente de la Rencontre, comme mémorial pour les Israélites devant l'Eternel* (50-54).

Dieu aime celui qui donne avec joie (2 Corinthiens 9:7). **Nous avons reçu tant de bénédictions de la part du Seigneur. Est-ce que nous sommes prêts, en retour, à donner généreusement pour son œuvre ?**

Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, resterez-vous ici ?

Les hommes des tribus de Ruben et de Gad vinrent demander à Moïse l'autorisation de s'installer sur la rive est du Jourdain. Les prairies luxuriantes de cette région étaient idéales pour l'élevage et leur assureraient un avenir prospère (1-5). Cette requête contraria Moïse qui leur demanda : *Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, resterez-vous ici ?* (6).

Les Israélites devaient encore affronter de nombreux dangers et batailles avant de posséder la terre promise. Si les tribus de Ruben et de Gad ne prenaient pas part à la conquête, le reste du peuple se laisserait certainement décourager de poursuivre vers Canaan (6-7). Moïse leur rappela l'histoire des espions qui avaient découragé les Israélites d'entrer dans le pays parce qu'ils ne suivaient pas pleinement l'Eternel. Il craignait que leur décision ne décourage, de la même façon, le reste du peuple (8-15).

De nombreux chrétiens, attirés par une vie confortable et aisée, ne suivent pas pleinement le Seigneur. Certains préfèrent suivre une voie facile alors que d'autres s'engagent dans le service et la bataille spirituelle. Ainsi, celui qui désobéit par intérêt personnel décourage les ouvriers zélés. **Est-ce que vous courez après une vie facile alors que vous devriez travailler pour le Seigneur ? Est-ce que vous découragez vos frères et sœurs par votre peu d'empressement à servir dans l'église ?** Le Seigneur Jésus nous demande de renoncer à nous-mêmes, de prendre chaque jour notre croix et de le suivre (Luc 9:23-24). Souvenez-vous que nous devons rendre compte de nos actes à Dieu (Romains 14:10-12).

*Libre de toute autre chaîne, le chrétien qui sert son Dieu,
Dans la souffrance et la peine suit son modèle en tout lieu.
Il faut qu'en vivante offrande il s'offre pour son Sauveur ;
C'est là ce que Dieu demande d'un fidèle serviteur.*

Sachez que votre péché vous retrouvera

Les hommes des tribus de Ruben et de Gad promirent à Moïse qu'ils allaient bâtir des cités fortifiées pour leurs familles et que leurs soldats allaient traverser le Jourdain avec le reste du peuple d'Israël pour la conquête de Canaan. Ils renonceraient à demander une part d'héritage à l'ouest du Jourdain. Ils promirent aussi de ne pas retourner dans leurs maisons tant que tous les Israélites n'auraient pas reçu leur héritage. Moïse accepta cet arrangement mais il les avertit de tenir leur promesse en disant : *Sachez que votre péché vous retrouvera* (23). Ils prononcèrent à deux reprises leur engagement de traverser le Jourdain pour combattre avec Israël (25-27; 31-32). Ils tinrent promesse et, le moment venu, Josué les renvoya chez eux avec sa bénédiction (Josué 22:1-6). La moitié de la tribu de Manassé fit la conquête de Galaad et c'est là qu'ils s'installèrent (33-42). Eux aussi envoyèrent des hommes pour combattre en Canaan après la traversée du Jourdain.

Ces tribus étaient isolées du reste du pays et ce fut la cause d'une incompréhension qui faillit se terminer en guerre contre les autres tribus (Josué 22:10-34). Les territoires de l'est du Jourdain étaient peut-être riches en prairies mais ils étaient aussi vulnérables face aux attaques. La voie facile n'est pas toujours le meilleur choix comme l'histoire le démontra (cf. 1 Samuel 11; 1 Rois 22:3; 2 Rois 10:32-33).

Moïse ne dit pas : « Sachez que votre péché sera découvert », mais : *Sachez que votre péché vous retrouvera* (23), ce qui est bien plus grave. **Cela veut dire : « Votre péché vous retrouvera, il vous hantera et il vous détruira ».** Est-ce que vous refusez de suivre le Seigneur Jésus parce que le chemin du renoncement est trop dur ? Les péchés auxquels vous vous attachez seront votre ruine. Jésus a dit : *Que sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ?* (Marc 8:36). Si vos péchés n'ont pas été pardonnés, je vous prie de bien réfléchir. Venez au Seigneur Jésus et demandez-lui d'être votre Sauveur et Seigneur. Si vous vous repentez sincèrement de vos péchés et si vous vous confiez en lui, il vous accueillera et vous sauvera.

Moïse écrivit ... d'après l'ordre de l'Eternel

Les déplacements du peuple d'Israël depuis sa sortie d'Égypte jusqu'aux plaines de Moab (rapportés dans le livre d'Exode 12-17 et des Nombres 10-21) sont résumés dans les versets 5 à 49. Dans la providence de Dieu, Moïse avait été éduqué dans toute la science des Égyptiens (Actes 7:22) qui étaient passés maîtres dans l'art d'écrire et de tenir des rapports détaillés. *Moïse écrivit leurs marches d'étape en étape, d'après l'ordre de l'Eternel* (2). Dieu avait bien préparé son serviteur qu'il utilisa pour rédiger les cinq premiers livres de la Bible. **Ne croyons pas que les connaissances et les aptitudes que nous pouvons acquérir dans le monde sont inutiles si elles ne sont pas nécessaires pour gagner notre vie.** Il est possible que vous puissiez mettre ces capacités et ces connaissances au service du Seigneur.

La dernière des dix plaies d'Égypte avait frappé les premiers-nés des Égyptiens mais les jugements de Dieu visaient aussi les dieux de l'Égypte qui avaient été incapables de lutter contre sa main (4). Les Égyptiens avaient appris par les jugements et les plaies que leurs dieux étaient impuissants à les secourir. Les dieux des peuples ne sont que de vaines idoles (Psaume 115:3-8). L'Eternel est souverainement élevé au-dessus de tous les dieux (Psaume 97:9). Les Israélites traversèrent la Mer Rouge et ils chantèrent avec enthousiasme : *Qui est comme toi parmi les dieux, ô Eternel ? Qui est comme toi magnifique en sainteté, redoutable et digne de louanges, opérant des miracles ?* (Exode 15:11).

Les quarante années d'errance qui sont résumées dans ce chapitre nous rappellent l'incrédulité des enfants d'Israël envers le Seigneur qui ne les avait jamais délaissés. Elles nous rappellent sa fidélité et nous avertissent de ne pas manquer de foi et d'obéir à sa volonté. Nous sommes le peuple de Dieu. Proclamons ses louanges (1 Pierre 2:9) et servons celui qui a tant fait pour nous.

27 JUIN

Nombres 33:50-56

Des écharde dans vos yeux et des aiguillons dans vos côtés

L'Éternel donna aux enfants d'Israël deux commandements auxquels ils devraient obéir lorsqu'ils auraient traversé le Jourdain pour entrer en Canaan (51-53) :

- Ils devraient chasser et déposséder tous les habitants du pays.
- Ils devraient détruire toutes leurs idoles et tout ce qui pouvait être associé au culte idolâtre.

Le Seigneur donna un avertissement aux Israélites au cas où ils ne chasseraient pas tous les Cananéens : *ceux d'entre eux que vous laisserez seront comme des écharde dans vos yeux et des aiguillons dans vos côtés ; ils seront vos adversaires dans le pays où vous allez vous établir* (55). Il est triste de constater que les Israélites ne tinrent pas compte de ces avertissements ; ils n'avaient pas tiré les leçons du passé. Les Israélites ne prirent jamais complètement possession de la terre promise comme Dieu le leur avait ordonné (Juges 1:27-36) et ils sombrèrent rapidement dans l'idolâtrie (Juges 2:1-3, 11-19). Les Cananéens qui restèrent devinrent des écharde dans leurs yeux et des aiguillons dans leurs côtés (55).

Que nous enseigne ce texte ? Nous devons être impitoyables avec le péché qui est l'ennemi de notre âme (Colossiens 3:5). Si nous ne prenons pas le commandement de Dieu au sérieux, notre vie chrétienne va décliner. **Les habitudes auxquelles nous nous attachons deviendront des écharde dans nos yeux et des aiguillons dans nos côtés. Est-ce que votre vie chrétienne souffre d'une telle situation ?**

Nombres chapitre 34

Ce chapitre rapporte les instructions données par le Seigneur à Moïse au sujet des frontières limitant le territoire des différentes tribus dans la terre promise. On nomma des responsables dans chaque tribu pour diviser la terre à l'intérieur de ces frontières. Aucun des chefs de tribu mentionnés au chapitre premier ne sont nommés (ils avaient tous péri dans le désert) et aucun des hommes cités dans ce chapitre 34 n'est un fils des précédents.

Des villes où ils puissent habiter

La tribu de Lévi avait été mise à part pour le service de l'Éternel et ne devait pas recevoir d'héritage dans la terre promise. Les dîmes et les offrandes du peuple de Dieu étaient versées pour subvenir aux besoins des Lévites (18:21-24; 26:62). Le Seigneur leur accorda également quarante-huit *villes où ils pouvaient habiter* dans le pays de Canaan ainsi que des prairies pour leur bétail (3, 7). Le chapitre 21 de Josué décrit l'application de ces dispositions.

Lorsqu'il se trouvait sur son lit de mort, Jacob avait maudit la fureur de ses fils Siméon et Lévi : *Maudite soit leur colère, car elle est violente, et leur emportement, car il est cruel ! Je les séparerai dans Jacob, et je les disséminerai dans Israël* (Genèse 49:7) Il faisait référence au triste événement rapporté en Genèse 34:25-31. Les Lévites furent réellement dispersés dans le territoire des autres tribus et dans les quarante-huit villes qui leur furent assignées. Cependant, la malédiction prononcée par Jacob fut changée en bénédiction : la parole de Dieu fut, de ce fait, enseignée à son peuple dans de nombreuses localités à travers le pays. Les Lévites devaient enseigner les jugements de Dieu et sa loi (Deutéronome 33:10).

Nous pouvons retenir des dispositions prises pour subvenir aux besoins des Lévites, un principe biblique : ceux qui se consacrent au service de Dieu doivent être soutenus financièrement par le peuple de Dieu (1 Corinthiens 9:13-14; Galates 6:6; 1 Timothée 5:17-18). La bénédiction de Dieu repose sur une communauté qui reçoit un enseignement solide et qui, en retour, subvient volontairement aux besoins de ceux qui prêchent la parole. **Prions pour ceux qui servent le Seigneur en prêchant et en instruisant, que ce soit dans notre église ou dans celles que nous connaissons.**

*Que chaque pasteur envoyé par Dieu
Soit animé de zèle et d'amour,
Pour prendre soin du troupeau, nourrir les brebis
Et veiller fidèlement sur son propre cœur.*

D'après William Kingsbury

Villes de refuge

Dans de nombreux peuples anciens, le parent le plus proche de la victime d'un meurtre devait exercer la vengeance en exécutant le meurtrier. Il arrivait que cette vengeance s'exerce sur un homme qui n'avait pas tué volontairement tout en étant coupable d'homicide. Pour de tels cas, l'Eternel désigna six des villes des Lévites comme *villes de refuge*. Trois d'entre elles se trouvaient à l'est du Jourdain et les trois autres à l'ouest (10-14). Il ne suffisait pas qu'un homme déclare qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer après avoir attaqué un autre. Dans ce cas il était accusé de meurtre (16-23). Il avait le droit de s'enfuir vers une ville de refuge afin que son cas soit réglé par un jugement régulier. S'il était déclaré coupable de meurtre, il devait être livré pour être mis à mort. S'il était coupable d'homicide involontaire, il devait demeurer dans la ville de refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur en place au moment du jugement. S'il quittait la ville avant ce délai, c'était à ses risques et périls (24-29).

Lorsque la peine de mort n'est pas appliquée aux meurtriers, le pays est souillé (33-34). C'est ce que nous observons dans nos pays occidentaux. La violence et la méchanceté augmentent et nos journaux sont remplis de récits de meurtres. **Les valeurs sont renversées. Alors qu'on accepte de mettre à mort des enfants à naître, on considère que le fait d'exécuter les criminels est un acte barbare. Que Dieu ait pitié de nous !**

Les cités de refuge sont une illustration de la sécurité dont nous jouissons en Christ. *Le nom de l'Eternel est une tour forte ; le juste y court et s'y trouve hors d'atteinte* (Psaume 18:10). La loi de Dieu condamne le pécheur mais, lorsque nous sommes sauvés par Christ, nous sommes épargnés, nous ne sommes plus sous la condamnation (Romains 8:1).

*Où trouver une retraite, où trouver un sûr abri,
Quand, du sein de la tempête, Dieu me parle au Sinai ?
Vois la mort que j'ai soufferte pour devenir ton Sauveur !
Entre par la plaie ouverte et cache-toi dans mon cœur !*

Fr. Ambresin

Les tribus des Israélites s'attacheront chacune à son héritage

L'attribution d'un héritage aux filles de Tselophrad pouvait donner lieu à une situation problématique pour leur tribu (Manassé) ; cependant les chefs de ce clan furent assez clairvoyants pour chercher une solution avant que le problème ne surgisse. La question était qu'en cas de mariage d'une des filles de Tselophrad avec un homme d'une autre tribu, son héritage échapperait à la tribu de Manassé (1-4). Aux yeux de l'Eternel, leurs craintes étaient fondées et il donna cet ordre par l'intermédiaire de Moïse : les filles de Tselophrad étaient libres de choisir un mari dans la mesure où il appartenait à leur propre tribu. *Les tribus des Israélites s'attacheront chacune à son héritage* (5-9).

Cet épisode contient une leçon spirituelle capitale pour le croyant. Nous sommes les héritiers de Dieu, notre héritage nous est réservé dans les cieux (Ephésiens 1:11, 14, 18; Romains 8:16-17). Comment un enfant de Dieu pourrait-il épouser un incroyant ? Il n'a aucune garantie que son conjoint se convertira. Il possède un héritage que l'incroyant ne peut pas partager. Dans un couple formé d'un croyant et d'une incroyante, on ne peut pas dire que l'épouse est *cohéritière de la grâce de la vie* (1 Pierre 3:7). Ils n'ont rien en commun dans le domaine spirituel et ils ne peuvent pas servir Dieu ensemble.

Pour de nombreux croyants, le statut de célibataire est lourd à porter ou à accepter, mais le chrétien doit se marier *dans le Seigneur* (1 Corinthiens 7:39). La lumière n'a pas de communion avec les ténèbres (2 Corinthiens 6:14). Toute désobéissance à l'enseignement des Ecritures amènera la tristesse et les regrets. Les filles de Tselophrad étaient des femmes spirituelles qui se marièrent dans leur tribu *comme l'Eternel l'avait ordonné* (10-12). **Lorsque nous obéissons à Dieu et cherchons à l'honorer par notre vie, nous recevons ses bénédictions.**

Sauf indication contraire, toutes les références bibliques sont tirées de la Bible Segond révisée dite, « à la Colombe ». © Société biblique française, 1978

© Alec Taylor 2006-2007 pour la version anglaise.

© Eglise Réformée Baptiste de la Broye, 2015 pour la traduction française. Ces notes sont traduites et éditées avec la permission de l'auteur. Des copies supplémentaires peuvent être obtenues à : Eglise Réformée Baptiste de la Broye, 9 Rte d'Estavayer, 1543 Grandcour, Suisse ou sur le site : <https://reformeesbaptistes.ch/portail/index.php/messages-3>